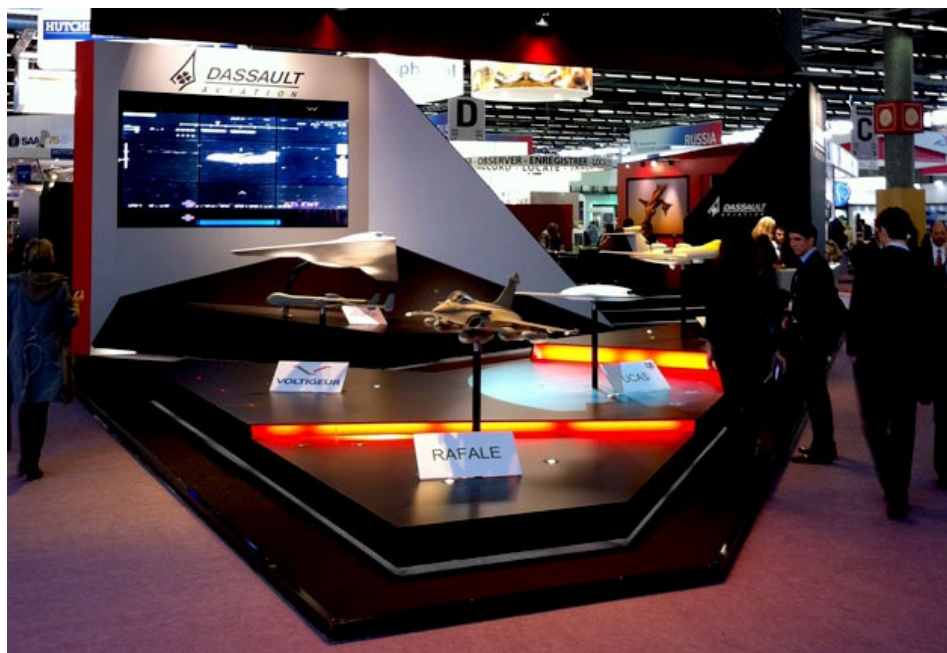


LES DRONES S'ENVOLENT POUR DE BON

LE 18 JUIN 2012 PIERRE ALONSO

À la grand-messe de l'armement de la semaine dernière, les drones étaient plus que jamais à l'honneur. L'utilisation de ces curieux appareils volants sans pilote a été réglementée in extremis par le précédent gouvernement en fin de mandature. Destinés aux domaines civil et militaire, ils séduisent PME et industriels de l'armement.



Des **drones** partout. Mini (inférieurs à deux kilos), petits (entre deux et 25 kg), moyen (entre 25 et 150 kg), massifs (au-delà), armés ou non, ces avions sans pilote occupent un espace croissant chez les industriels. Et dans les grand-messes de l'armement, comme celle qui se déroulait la semaine dernière au Parc des Expositions de Villepinte : **l'Eurosatory 2012**. La typologie des "aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord", les drones donc, vient d'être définie par **un arrêté du 11 avril**, Publié au *Journal officiel* le 10 mai 2012, du ministre des transports d'alors, Nathalie Kosciusko-Morizet.

Au-delà des inévitables chars d'assaut belges, des missiles sol-air de MBDA, des fusils mitrailleurs allemands et des revolvers turcs, les UAV pour *Unmanned Aerial Vehicules* (véhicules aériens non habités) étaient à l'honneur au salon des vendeurs d'armes. Pascal Zunino travaille depuis 2006 sur les drones. Il est directeur de la société Novadem :

“

En 2006, personne ne connaissait les drones dans les salons comme Eurosatory. Aujourd'hui, les visiteurs posent des questions précises, ils ont identifié leurs besoins et savent ce que peuvent leur apporter ces outils.

”

Novadem commercialise deux modèles de mini-drones et bientôt un troisième. Tous sont destinés à des fonctions de surveillance, civile et militaire. Sur le volet civil, ils sont utilisés sur des ouvrages d'art, des chantiers de grande ampleur, ou des infrastructures sensibles, comme le viaduc de Millau dans le Sud de la France. Sur le volet militaire, l'armée de terre a lancé une évaluation il y a un an environ. Les drones rempliraient alors des missions dites de ISR : *intelligence (renseignement), surveillance and reconnaissance* .



Secudrones distribue en France les drones allemands produits par Air Robot. Là aussi, l'objectif est tant civil que militaire, avec quelques succès selon le gérant français, Manuel Carballeda :

“

Les drones d'Air Robot sont utilisés par l'armée allemande en Afghanistan, par les fantassins pour la reconnaissance. En France, nous visons tant la gendarmerie que la police ou les pompiers.

”

Lobby

Jusqu'à l'arrêté du 11 avril, les drones étaient soumis à la législation sur l'aéromodélisme, ce qui provoquait l'ire des constructeurs. Peter van Blyenburgh est le président fondateur de UVS International qui a le statut d'association en France et défend les intérêts des fabricants :

“

C'est une première étape. La France est maintenant dans le peloton de tête européen en la matière, avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie et la République Tchèque.

”

L'arrêté met en place des critères de définition des drones et dispose qu'ils ne peuvent circuler qu'en "vue directe" du télépilote. Un premier pas frileux ? "Le début d'une démarche incrémentale" plaide le président de lobby qui insiste :

“

L'application civile aurait des bénéfices sociétaux immenses, avec des créations d'emploi.

”

Expérimentation

Les forces de sécurité lorgnent depuis longtemps sur ces petits engins maniables et facilement déployables. En 2008, une expérimentation a été lancée par la police française

avec Elsa (Engin léger de surveillance aérienne). Pierre Petit Maire est l'un des concepteurs de ce drone, il est maintenant à la tête de KYUAéro, également fabricant de drones :



Dix opérateurs ont été formés à l'utilisation d'Elsa. Il venait de différents corps de la police : la police judiciaire, le Raid, les Renseignements généraux [devenus la DCRI depuis la fusion avec la Direction de la surveillance du territoire en 2008, NDLR], les RG de la Préfecture de police de Paris notamment. Les policiers voulaient connaître les apports des drones pour la maîtrise de la violence en zone urbaine et pour la lutte contre l'immigration illégale.



Deux enseignements sont ressortis de cette expérimentation, poursuit-il : *“La rapidité de mise en oeuvre était très appréciée, mais il y avait encore des problèmes de transmission de vidéo et d'autonomie du drone. Ils n'étaient pas très puissants non plus : il ne pouvait voler avec des vents supérieurs à 40 km/h.”*

Les services de renseignement lorgnent aujourd'hui plus qu'avant sur les drones, sinon d'attaque, du moins de surveillance. La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services extérieurs en seraient déjà équipés, de même que le GIGN. Les grands industriels de l'armement se sont lancés corps et âmes dans la conquête des véhicules volants sans pilote : Dassault, Sagem du groupe Safran, Cassidian du groupe EADS. EADS qui a récemment racheté une entreprise pionnière du secteur, Survey Copter.

Militaire et paramilitaire

Son directeur, Jean-Marc Masenelli, explique viser les secteurs *“civil, militaire et paramilitaire”*, qui renvoient aux forces de polices et de gendarmerie, en France et à l'étranger. Les drones à usage militaire vendus à l'étranger, *“en Asie, en Afrique et dans le Golfe [persique]”* doivent recevoir l'autorisation de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (Cieemg). Ces drones petits et moyens sont destinés à des fonctions de surveillance des côtes ou des frontières, raconte Jean-Marc Masenelli.

Des drones qui ne sont pas armés, contrairement aux produits de Dassault. Devant le grand espace de l'avionneur à EuroSAT, trônaient les réalisations du constructeur français, avec en pointe le Rafale (le célèbre avion de chasse qui ne parvient pas à s'exporter) et juste derrière les avions de combat sans pilote : *nEUROn* construit avec le Britannique BAE Systems, *Voltigeur* avec l'israélien IAI...

Des industriels moins disponibles que les PME pour répondre à nos questions. Personne n'était présent hier après-midi, nous a-t-on dit aux espaces de Cassidian, Safran et Dassault, pour parler des drones à la presse. Coordonnées laissées, nous attendons toujours leur coup de fil.



LA REVANCHE DES DRONES

La semaine dernière, le chef du mouvement des Taliban au Pakistan aurait été tué par un drone américain qui survolait le ...

Photos de Pierre Alonso

TL

le 18 juin 2012 - 19:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas de précision sur la sécurité des communications entre les drones et leur centre de commandement? Je pense notamment à tous ces petits drones (je pense que pour les MALE c'est une toute autre catégorie).

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

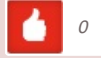
PIERRE ALONSO

le 20 juin 2012 - 10:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Plusieurs constructeurs proposent en option une communication chiffrée entre le poste de commande et le drone. Je n'ai plus le détail précis du chiffrement utilisé en tête, mais vous devriez le trouver sur le site des fabricants.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE DE TAILLE

le 19 juin 2012 - 11:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ci-dessous le lien pour un passionnant reportage de CNN sur les drones, par Nic Robertson, qui montre des pilotes opérant des drones en Irak depuis une base près de... Las Vegas. Reportage en trois parties.
<http://edition.cnn.com/video/#/video/international/2009/07/26/robertson.uk.uav.drone.cnn?iref=allsearch>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE DE TAILLE

le 19 juin 2012 - 11:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé. Le lien pour les reportages complets de CNN sur les drones sont les suivants :
<http://edition.cnn.com/video/#/video/international/2009/07/23/wus.warfare.remote.bk.b.cnn?iref=allsearch>
et
<http://edition.cnn.com/video/#/video/international/2009/07/23/wus.warfare.remote.bk.c.cnn?iref=allsearch>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

La revue de presse du lundi | Cadres et débordements le 25 juin 2012 - 9:04

[...] Les drones s'envolent pour de bon [...]

Retour vers le passé #3 « Digital Wanderer le 25 juin 2012 - 17:07

[...] article, autre univers mais qui peut inquiéter: ce billet publié sur OWN1 qui traite des drones, ces appareils sans pilote auquel l'industrie de [...]